

**Relevé de conclusions  
COMITE PROGRAMMES**

**Du mercredi 16 novembre 2016 de 14h30 à 17h00**

**Lieu : UFR STAPS – Faculté des Sciences du Sport- 261, boulevard du Mercantour à Nice**

**Présents :**

**ASPAM :** Mme Monique ABATTE

**AZUR SPORT SANTE (A2S) :** Mme Odile DIAGANA

**CCAS de Nice :** Mme Delphine BOLLARO-LEDROLE

**CENTRE DE SOUTIEN SANTE SOCIAL (C3S) :** M. Mohammed GUENNOUN

**CHU DE NICE :** Mme Mariane ASSO-VERLAQUE, Pr Christian PRADIER, Dr Laurent BAILLY, Mme Valérie GASC, Mlle Amélie GIORDANENGO

**CODERPA 06 :** M. Gérard TOUSSAINT, M. Marcel WAINBERG

**GIP e-santé :** Mme Mélanie CHESTA, M. Sébastien PASSEL

**MUTUALITE FRANCAISE PACA :** Mme Renata ROUX

**UMF 06 :** M. Patrick OSEDA

**UNICE :** Mme Valérie MORALES

**UFR STAPS :** M. Jean-Marie GARBARINO

**VILLE DE NICE :** Mme Joëlle LAPP-CORBIERE

**Excusés :**

**ACTIMUT:** Mme Aurélie AUREGLIA

**APMESS06 :** M. Gérard BRAMI

**CENTRE DE SOUTIEN SANTE SOCIAL (C3S) :** Mme Nadine MEMRAN

**CHATEAU DE LA CAUSEGA/La Maison du Bonheur :** Mme Christine SCARAMOZZINO

**CHU DE NICE :** Dr Françoise CAPRIZ, M. Christian SENESI, Mme Stéphanie SAULNIER

**CODES 06 :** Mme Chantal PATUANO

**CONSEIL DEPARTEMENTAL 06 :** Mme Dominique CUNAT, Mme Danielle ANTOINE, Mme Joëlle BOTTERO

**Consultant :** M. Christian DUTREIL, Pr Jean ROCHON

**Doctorante :** Mme Charlotte JOLLY

**GT06:** Dr Pierre AIRAUDI

**VILLE DE NICE :** Pr Olivier GUERIN

## 1 - PREAMBULE

**M. le Pr Pradier** remercie le STAPS pour son accueil, salue tous les participants et les prie de bien vouloir excuser l'absence de M. le Pr ROCHON et de M. DUTREIL. Il souhaite la bienvenue à Mme ABATTE, qui représente le Dr MEMRAN-POURCHER de l'ASPAM (Soins Palliatifs) et Mme BOLLARO, qui représente Mme ANTOINE, du Conseil Départemental 06. Il tient également à saluer deux nouvelles personnes qui ont intégré l'EPRSP : Mélanie CHESTA et Sébastien PASSEL.

Il informe l'assemblée que la réunion commencera par les Brèves, pour faire le point sur les différents projets en cours, avec un focus sur les territoires ruraux, et continuera par une discussion.

## 2 – BREVES

### 2.1. Les projets sur les territoires ruraux

#### 2.1.1. Le château de la Causega

**M. le Pr PRADIER** informe que les travaux du château ont bien avancé et que l'ouverture est prévue pour l'automne 2017. Un partenariat a été établi avec la plateforme A2S pour faire du château un centre de référence du sport-santé dans la vallée.

#### 2.1.2. Activité physique sénior Vallée de la Vésubie

**Mme DIAGANA** rappelle que la plateforme A2S a été sollicitée par la conférence des financeurs pour développer un projet pilote sur l'activité physique chez les séniors dans la vallée de la Vésubie.

### 2.1.3. Evolution de l'hôpital local de Saint-Etienne de Tinée

**M. le Pr PRADIER** informe que le directeur de l'hôpital St Maur de St Etienne de Tinée a sollicité le soutien de l'Espace Partagé de Santé Publique pour poursuivre la réflexion sur l'évolution de l'hôpital local (pour mémoire, l'EPSP avait proposé en 2013 le modèle de « l'hôpital local de Santé Publique »).

### 2.1.4. Projet Vieillir acteur et citoyen de son village (Saorge)

**Mme CHESTA** présente un travail de recherche sur le thème du lien social chez les seniors résidant dans des zones rurales. Ce projet, financé par la Fondation de France, a mobilisé les anciens du village de Saorge et a abouti au projet de création d'un musée « vivant » qui sera inauguré à l'automne 2017.

## 2.2. Institut Claude Pompidou (ICP)

**M. le Pr PRADIER** rappelle que l'ICP a développé la vision d'un institut de référence sur la prévention de la maladie d'Alzheimer : prévention primaire (éviter la maladie), prévention secondaire (dépistage et prise en charge précoce) et prévention tertiaire (éviter que la pathologie s'aggrave une fois qu'elle est installée) qui se décline par un portefeuille d'actions en cours de développement (charte des familles, activité physique adaptée, ...). En partant de ces actions, un projet scientifique a été élaboré.

**Mme CHESTA** précise que l'hypothèse générale du projet est qu'une démarche institutionnelle basée sur la dynamique de construction de l'identité de l'ICP dans le quartier crée les repères de sens qui favorisent l'accompagnement préventif et le "mieux vieillir" de la population. Ce travail de recherche s'appuiera sur des méthodes quantitative et qualitative pour explorer les notions d'identité et de lien social. Ce projet scientifique permettra à l'ICP de se structurer de manière efficiente en insufflant une dynamique de décloisonnement (médico-social, social, soin, recherche..).

### 2.3. DIUs en e-learning (inscriptions)

**M. le Pr PRADIER** informe que les inscriptions pour les DIUs en e-Learning doivent être réalisées au plus tard le 1<sup>er</sup> décembre 2016.

### 2.4. Le point sur l'EPRSP

**M. le Pr PRADIER** rappelle qu'en 2016, l'ARS PACA a souhaité que le modèle de l'EPSP06 puisse être étendu aux autres territoires de la région. Depuis septembre 2016, l'EPRSP joue un rôle de soutien global à l'ARS avec les missions :

- De préparer et animer les séminaires internes de l'ARS PACA (partager et co-construire en interne à l'ARS la méthode d'élaboration du Programme Régional de Santé) ;
- D'installer et accompagner les Instances Collégiales Régionales pour la rédaction du PRS ;
- Puis d'accompagner l'ARS dans la déclinaison territoriale de la politique régionale de santé.

## 3 – DISCUSSION SUR LES PLATEFORMES INTEGREES

**M. le Pr PRADIER** introduit la discussion en rappelant qu'un certain nombre de plateformes ont été développées au sein de l'EPSP, dans le souci de faire "plus et mieux, avec des moyens existants" : C3S, A2S, Plateforme Santé Mentale. Il propose deux présentations pour suivre le développement des projets, pour échanger ensuite sur la pertinence, l'utilisation, les liens et les perspectives de cette plateforme.

### 3.1. Activité Sport Santé (A2S)

**Mme DIAGANA** rappelle rapidement les missions d'A2S : **1.** Fédérer et mobiliser tous les acteurs du territoire autour d'une dynamique et d'un réseau **2.** Promouvoir la prescription de l'activité physique auprès des professionnels de santé **3.** Accompagner et soutenir le développement d'actions et de projets **4.** Favoriser la pratique d'une activité physique durable, progressive, régulière tout au long de la vie, sur l'ensemble de la population.

Elle présente les réalisations d'A2S pour 2016, ainsi que les prochaines étapes et nous informe qu'un premier Colloque aura certainement lieu le 6 avril 2017, lors de la journée mondiale Agita (slogan fédérateur choisi autour de la dynamique Sport Santé des AM). Elle souligne l'importance de rechercher des partenaires pour soutenir les actions d'Azur Sport santé (ARS, MMIS, RSI CA, VDN) et de travailler sur la modélisation économique d'un financement pérenne du sport santé.

**M. le Pr PRADIER** rappelle que l'objectif est de démontrer les bienfaits de l'activité physique tout au long de la vie et souligne l'importance de s'organiser pour répondre à l'ensemble des besoins. Ce rassemblement autour d'une plateforme de coordination est un exemple pour répondre à ces besoins sur une échelle de territoire.

**M. WAJNBERG** (de "Séniors Handicapés") précise qu'à l'heure actuelle, il n'existe rien pour les personnes lourdement handicapées comme lui.

**M. le Pr PRADIER** pose la question "Comment les modèles qui se développent peuvent être appliqués à la problématique d'une personne lourdement handicapée, de façon à profiter de plus de prestations, dans un univers qui, pour le moment, est complètement fragmenté ?"

**M. GUENNOUN**, en réponse à M. WAJNBERG, rappelle que le C3S est une plateforme territoriale d'appui qui dispose d'expertises, et qui traite à peu près toutes les pathologies et tous les âges, pour coordonner le parcours d'une personne, quel que soit son handicap, et pour la gestion des situations complexes. Il précise que le C3S intervient également dans la gestion de la douleur. Le but de la coordination de la plateforme est de faire mieux avec les moyens existants.

**M. le Pr PRADIER** aimerait que la discussion s'opère autour des modèles d'organisation pour mieux répondre aux besoins de la population.

**M. OSEDA**, Président des Mutuelles de France dans les AM, informe que dans le cadre de la coordination des actions, le projet "**cervo booste**" va mettre en place une micro-initiative dans le quartier de la Libération à Nice, animées par des bénévoles, en s'inspirant de ce qui a été fait dans le quartier Saint-Roch (parcours 4S). L'objectif est de mettre en place des ateliers mémoire, équilibre et nutrition. C'est un projet à petite échelle avec un budget peu important, mais qui peut être contributif à la santé au sens large du terme.

**Mme CHESTA** trouve intéressant de regrouper ce projet avec celui de l'ICP, qui est dans le même esprit et en lien avec la Prévention Primaire, en donnant une cohérence à l'action à mener au niveau du territoire pour la population.

**Mme ASSO-VERLAQUE** précise que l'EHPAD de l'ICP est un EHPAD mutualiste, géré par la Mutualité Française.

**Mme LAPP-CORBIERE**, de la ville de Nice, informe que des choses ont été mises en place dans ce quartier justement : ateliers mémoire à la bibliothèque Raoul Mille, sommeil, prévention des chutes, etc. et que le public risque de ne plus rien y comprendre. Il faut profiter de ce qui a déjà été mis en place et se parler.

**Mme CHESTA** pense qu'il faut juste bien coordonner les choses et faire un état des lieux.

**M. le Pr PRADIER** précise qu'en s'associant, ces initiatives peuvent provoquer des synergies.

**Mme BOLLARO** informe que le CCAS serait preneur de ce genre d'activité dans le quartier.

**M. le Pr PRADIER** précise que ce peut être un leadership collectif. L'enjeu est de monter un modèle de collaboration et de coordination.

**M. OSEDA** évoque alors la question de la coordination et des SPASSAD. L'ARS souhaite que les services d'aide à domicile et d'aide à la personne soient reliés. Un appel à projet a été lancé en 2016 pour la création de SPASSAD, nouvelles entités qui réunissent à la fois le soin et l'aide à la personne, pour plus d'efficacité.

**Mme LAPP-CORBIERE** pense qu'il faut proposer au CCAS le premier accompagnement.

**M. GARBARINO** ajoute qu'il est important qu'un endroit soit facilement identifiable pour la population.

**M. le Pr PRADIER** clôt la séance en renouvelant ses remerciements aux participants pour leur présence à cette rencontre ; il leur donne rendez-vous pour un prochain Comité Programmes EPSP qui se tiendra vraisemblablement fin février 2017.